

Semestrial.
Totale

Un constat
problématique

Une
opportunité
Semestrialisation
Logique des jurys

Mise en
œuvre
Organisation
Le casse-tête des
jurys

Vers un bilan ?
Difficultés
méthodologiques
Les diplômés
Les redoublants
Les entrants

SEMESTRIALISATION TOTALE : L'EXPÉRIENCE DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE JOURNÉES THÉMAT'IC 2010



Semestrial.
Totale

1. Un constat problématique

Un constat
problématique

2. Une opportunité : l'arrêté d'août 2005

Une
opportunité

Semestrialisation

Semestrialisation

Logique des jurys

Logique des jurys

Mise en
œuvre

3. Mise en œuvre

Organisation

Organisation

Le casse-tête des
jurys

Le casse-tête des jurys

Vers un bilan ?

4. Vers un bilan ?

Difficultés

méthodologiques

Difficultés méthodologiques

Les diplômés

Les diplômés

Les redoublants

Les redoublants

Les entrants

Les entrants

Une problématique propre au DUT Informatique

- ▶ Taux d'échecs important en DUT Informatique
- ▶ Un fait structurel :
 - ▶ Stable dans le temps
 - ▶ Taux de réussite au niveau national autour de 65% (entre 50 et 75%, selon les départements et les années)
- ▶ Des raisons multiples

Une problématique propre au DUT Informatique

- ▶ Taux d'échecs important en DUT Informatique
- ▶ Un fait structurel :
 - ▶ Stable dans le temps
 - ▶ Taux de réussite au niveau national autour de 65% (entre 50 et 75%, selon les départements et les années)
- ▶ Des raisons multiples
 - ▶ Un DUT abstrait ?
 - ▶ Une image fausse de l'informatique dans la public ?
 - ▶ Lien avec l'enseignement des mathématiques ?
 - ▶ ...
- ▶ Aggravation conjoncturelle au début des années 2000 :
Baisse considérable du nombre de dossiers de candidatures

Semestrial.
Totale

Un constat
problématique

Une
opportunité

Semestrialisation
Logique des jurys

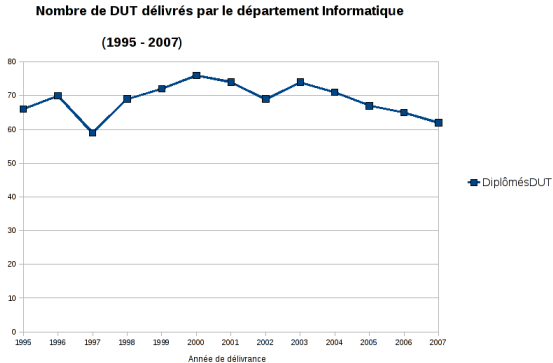
Mise en
œuvre

Organisation
Le casse-tête des
jurys

Vers un bilan ?

Difficultés
méthodologiques
Les diplômés
Les redoublants
Les entrants

À l'IUT Robert Schuman,
sur 110 entrants par promotion, environ :



Semestrial. Totale

Un constat
problématique

Une opportunité

Semestrialisation
Logique des jurys

Mise en œuvre

Organisation
Le casse-tête des
jurys

Vers un bilan ?

Difficultés
méthodologiques
Les diplômés
Les redoublants
Les entrants

1. Un constat problématique

2. Une opportunité : l'arrêté d'août 2005
Semestrialisation
Logique des jurys

3. Mise en œuvre
Organisation
Le casse-tête des jurys

4. Vers un bilan ?
Difficultés méthodologiques
Les diplômés
Les redoublants
Les entrants

Semestrial.
Totale

Un constat
problématique

Une
opportunité

Semestrialisation
Logique des jurys

Mise en
œuvre

Organisation
Le casse-tête des
jurys

Vers un bilan ?

Difficultés
méthodologiques
Les diplômés
Les redoublants
Les entrants

Le texte réglementaire :

Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT dans l'espace
européen de l'enseignement supérieur

⇒ Fixe les modalités de la semestrialisation du DUT et de
sa compatibilité avec le système LMD

Le texte réglementaire :

Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT dans l'espace européen de l'enseignement supérieur

⇒ Fixe les modalités de la semestrialisation du DUT et de sa compatibilité avec le système LMD

- Art. 8. - Dans le cadre de la formation initiale, [. . .] les études conduisant à l'obtention du diplôme universitaire de technologie sont organisées à temps plein sur une durée fixée à **quatre semestres** [. . .]
- Art. 10. - L'obtention du diplôme universitaire de technologie donne lieu à l'attribution de **120 crédits** européens, à raison de **30 crédits** européens **par semestre validé**.

Semestrial.
Totale

- ▶ Obtention du DUT :
Art. 24 - Le DUT est délivré dès lors que les quatre semestres sont validés

Un constat
problématique

Une
opportunité

Semestrialisation

Logique des jurys

Mise en
œuvre

Organisation

Le casse-tête des
jurys

Vers un bilan ?

Difficultés
méthodologiques

Les diplômés

Les redoublants

Les entrants

- ▶ Obtention du DUT :

Art. 24 - Le DUT est délivré dès lors que les quatre semestres sont validés

- ▶ Validation d'un semestre :

Art. 20. - La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- Une moyenne générale ≥ 10 sur 20
et une moyenne ≥ 8 dans chacune des UE ;***
- La validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.***

- ▶ Obtention du DUT :

Art. 24 - Le DUT est délivré dès lors que les quatre semestres sont validés

- ▶ Validation d'un semestre :

Art. 20. - La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

a. ***Une moyenne générale ≥ 10 sur 20***

et une moyenne ≥ 8 dans chacune des UE ;

b. *La validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.*

- ▶ « Compensation » : *Sinon, la validation est assurée [. . .] par une compensation entre deux semestres consécutifs [. . .] Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.*

- ▶ Obtention du DUT :

Art. 24 - Le DUT est délivré dès lors que les quatre semestres sont validés

- ▶ Validation d'un semestre :

Art. 20. - La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- a. **Une moyenne générale ≥ 10 sur 20**
et une moyenne ≥ 8 dans chacune des UE ;*
- b. La validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.*

- ▶ « Compensation » : *Sinon, la validation est assurée [. . .] par une compensation entre deux semestres consécutifs [. . .] Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.*
- ▶ « Admis Jury »
En outre, le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury.

Semestrial.
Totale

Un constat
problématique

Une
opportunité
Semestrialisation
Logique des jurys

Mise en
œuvre
Organisation
Le casse-tête des
jurys

Vers un bilan ?
Difficultés
méthodologiques
Les diplômés
Les redoublants
Les entrants

La mention AJAC

Art. 21. - La poursuite d'études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus.

La mention AJAC

Art. 21. - La poursuite d'études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus.

⇒ Permet de conserver l'organisation annuelle antérieure !
(En apparence au moins ...)

Semestrial.
Totale

Un constat
problématique

Une
opportunité

Semestrialisation

Logique des jurys

Mise en
œuvre

Organisation

Le casse-tête des
jurys

Vers un bilan ?

Difficultés
méthodologiques

Les diplômés

Les redoublants

Les entrants

En DUT informatique : la semestrialisation est une opportunité à saisir !

En DUT informatique :
la semestrialisation est une opportunité à saisir !
L'idée de redoublement immédiat d'un semestre était dans
les esprits de longue date :

- ▶ le S1 est en effet un pré-requis fort du S2
- ▶ difficulté psychologique de gérer des étudiants en attente d'un hypothétique redoublement
- ▶ gâchis d'une année perdue pour un mauvais départ

⇒ quelques départements se lancent dans la
« semestrialisation totale » en février 2006

Semestrial. Totale

Un constat
problématique

Une
opportunité
Semestrialisation
Logique des jurys

Mise en œuvre

Organisation
Le casse-tête des
jurys

Vers un bilan ?

Difficultés
méthodologiques
Les diplômés
Les redoublants
Les entrants

1. Un constat problématique

2. Une opportunité : l'arrêté d'août 2005
Semestrialisation
Logique des jurys

3. Mise en œuvre
Organisation
Le casse-tête des jurys

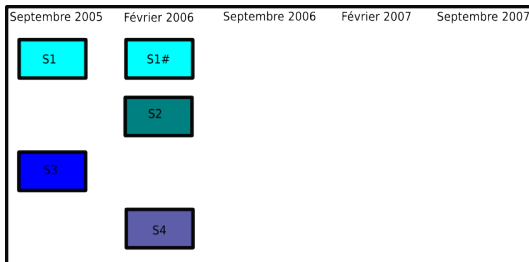
4. Vers un bilan ?
Difficultés méthodologiques
Les diplômés
Les redoublants
Les entrants

Quelques données de base

- ▶ **Contrainte** : Mener 4 promotions de front, au lieu de 2
- ▶ **Une volonté** : permettre le redoublement, mais aussi accueillir des entrants en février (15 étudiants de chaque catégorie environ)
- ▶ **Montée en puissance progressive**, à partir de février 2006

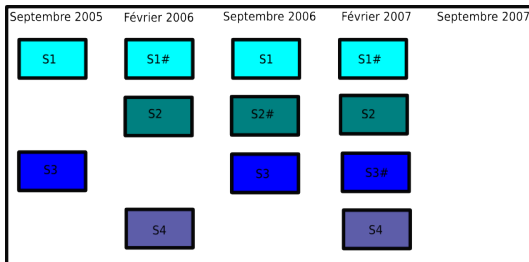
Quelques données de base

- ▶ **Contrainte** : Mener 4 promotions de front, au lieu de 2
- ▶ **Une volonté** : permettre le redoublement, mais aussi accueillir des entrants en février (15 étudiants de chaque catégorie environ)
- ▶ **Montée en puissance progressive**, à partir de février 2006



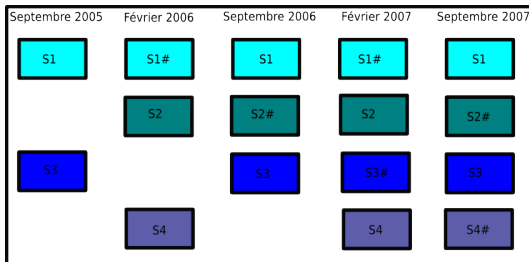
Quelques données de base

- ▶ **Contrainte** : Mener 4 promotions de front, au lieu de 2
- ▶ **Une volonté** : permettre le redoublement, mais aussi accueillir des entrants en février (15 étudiants de chaque catégorie environ)
- ▶ **Montée en puissance progressive**, à partir de février 2006



Quelques données de base

- ▶ **Contrainte** : Mener 4 promotions de front, au lieu de 2
- ▶ **Une volonté** : permettre le redoublement, mais aussi accueillir des entrants en février (15 étudiants de chaque catégorie environ)
- ▶ **Montée en puissance progressive**, à partir de février 2006



À moyen constant, ce qui impose

- ▶ des redéploiements !
- ▶ des adaptations des maquettes :
pas de cours magistraux, les parcours en S4, ...
- ▶ une politique volontariste de conservation des modules
(justifiée d'abord par l'intérêt des étudiants !)

Semestrial. Totale

Un constat
problématique

Une
opportunité

Semestrialisation
Logique des jurys

Mise en
œuvre

Organisation
Le casse-tête des
jurys

Vers un bilan ?

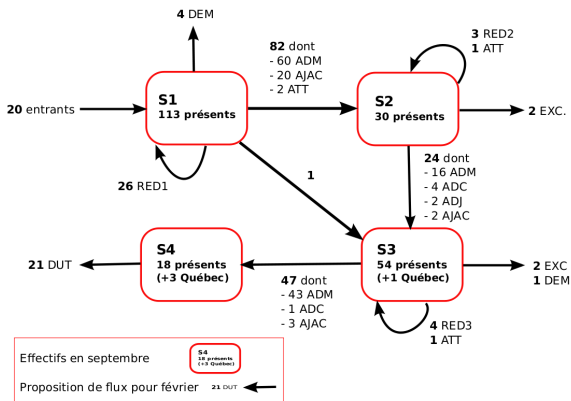
Difficultés
méthodologiques
Les diplômés
Les redoublants
Les entrants

À moyen constant, ce qui impose

- ▶ des redéploiements !
- ▶ des adaptations des maquettes :
pas de cours magistraux, les parcours en S4, ...
- ▶ une politique volontariste de conservation des modules
(justifiée d'abord par l'intérêt des étudiants !)

Et surtout une adhésion de l'équipe pédagogique !

Illustration : le Jury de janvier 2009



Un jury de passage et délivrance donne lieu à plus de 70 décisions de jury !

Conséquences :

- ▶ Mise en place d'un suivi fin, individualisé :
 - ▶ Qui peut, qui doit redoubler ? ou se réorienter ? Quel semestre ?
 - ▶ Le jury propose le redoublement, l'étudiant reste libre de l'accepter ou pas !
 - ▶ Entre commission interne et jury IUT, il y a deux à trois jours ...
 - ▶ Donc nécessité d'une préparation au fil du semestre
 - ▶ Préjury en décembre pour le S1, puis navette (conseils ↔ souhaits) et entretiens systématiques

Conséquences :

- ▶ Mise en place d'un suivi fin, individualisé :
 - ▶ Qui peut, qui doit redoubler ? ou se réorienter ? Quel semestre ?
 - ▶ Le jury propose le redoublement, l'étudiant reste libre de l'accepter ou pas !
 - ▶ Entre commission interne et jury IUT, il y a deux à trois jours ...
 - ▶ Donc nécessité d'une préparation au fil du semestre
 - ▶ Préjury en décembre pour le S1, puis navette (conseils ↔ souhaits) et entretiens systématiques
- ▶ Difficile planification des services et des emplois du temps

Semestrial. Totale

Un constat
problématique

Une
opportunité
Semestrialisation
Logique des jurys

Mise en
œuvre
Organisation
Le casse-tête des
jurys

Vers un bilan ?

Difficultés
méthodologiques
Les diplômés
Les redoublants
Les entrants

1. Un constat problématique

2. Une opportunité : l'arrêté d'août 2005
Semestrialisation
Logique des jurys

3. Mise en œuvre
Organisation
Le casse-tête des jurys

4. Vers un bilan ?
Difficultés méthodologiques
Les diplômés
Les redoublants
Les entrants

Des difficultés méthodologiques :

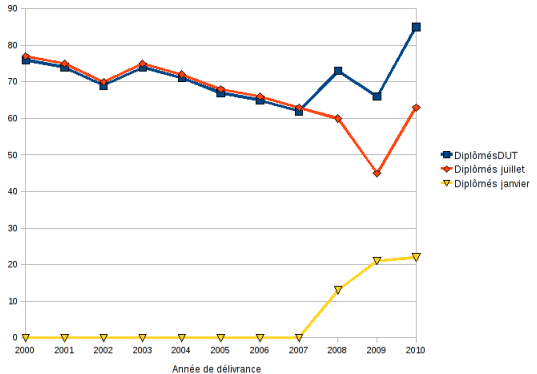
- ▶ Comment comparer avec et sans semestre décalé ?
- ▶ Le suivi de cohorte est trop complexe/confus pour en tirer des enseignements !
- ▶ Il est encore tôt : 3 promotions sorties seulement.

Des difficultés méthodologiques :

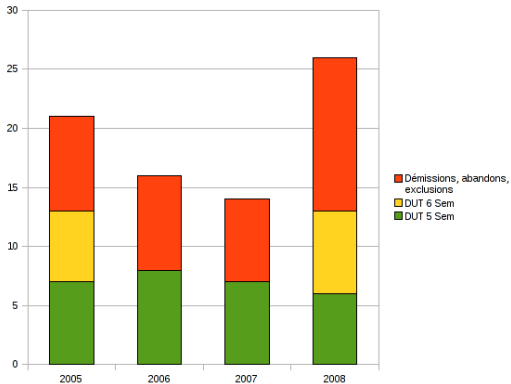
- ▶ Comment comparer avec et sans semestre décalé ?
- ▶ Le suivi de cohorte est trop complexe/confus pour en tirer des enseignements !
- ▶ Il est encore tôt : 3 promotions sorties seulement.
- ▶ Le régime stationnaire n'est pas atteint :
 - ▶ Difficultés de recrutement les deux première années
 - ▶ Augmentation des redoublements en février 2009 (Bacs technos)
 - ▶ Essai d'ouverture plus large aux entrants en février 2010

Une première approche : (pour 2010 : projection !)

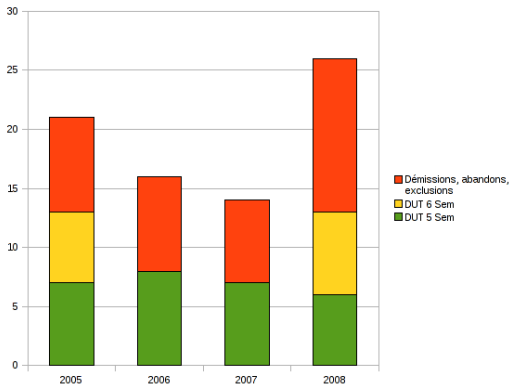
Évolution du nombre de DUT délivrés
(2000 - 2010)



Un bilan pour les redoublants immédiats S1 → S1# (projection pour 2008 !)



Un bilan pour les redoublants immédiats S1 → S1# (projection pour 2008 !)



- ▶ Taux de diplômés : environ 50%
- ▶ Majorité de DUT en 5 semestres

Un bilan pour les entrants de février (projection pour 2008 et 2009 !)

Un constat
problématique

Une
opportunité

Semestrialisation
Logique des jurys

Mise en
œuvre

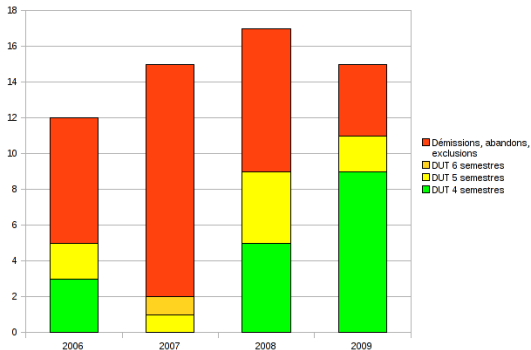
Organisation
Le casse-tête des
jurys

Vers un bilan ?

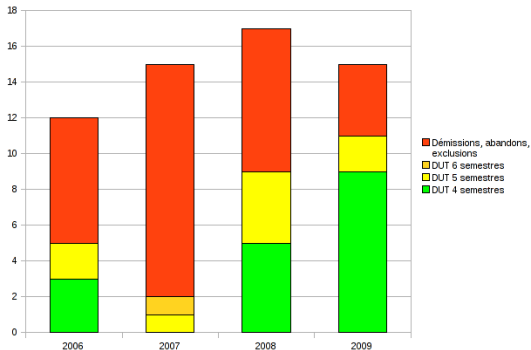
Difficultés
méthodologiques

Les diplômés
Les redoublants

Les entrants



Un bilan pour les entrants de février (projection pour 2008 et 2009 !)



- ▶ Un démarrage difficile
- ▶ Deux promotions récentes encourageantes